

# LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES DU 18<sup>E</sup> SIÈCLE

Colas DUFLO, Professeur de littérature française, Université Paris Nanterre

Arnaud SKORNICKI, Maître de conférences en sciences politiques, Université Paris Nanterre

## Partie 1 – Les problèmes économiques au 18<sup>e</sup> siècle

CD : Arnault Skornicki, bonjour, vous êtes enseignant à l'université Paris Nanterre, docteur en sciences politiques. Vous avez notamment publié un livre intitulé *L'Economiste, la Cour et la Patrie. L'Économie politique dans la France des Lumières* paru chez CNRS Éditions en 2011. Le dix-huitième siècle, de la mort de Louis XIV à la Révolution, est marqué par des problèmes économiques récurrents. Quels sont-ils ? Comment s'expliquent-ils ? Et peut-on dire qu'ils sont liés à la forme du pouvoir ?

AS : Il faut d'abord souligner que le dix-huitième siècle est un siècle d'expansion économique de l'Europe et notamment de la France, qui touche jusqu'aux classes populaires et a transformé les modes ordinaires de consommation, comme l'amélioration du confort matériel, du mobilier, de l'accès aux subsistances. Certains historiens vont même jusqu'à parler de Révolution de la consommation qui aurait précédé la Révolution industrielle. Et le développement d'un luxe non aristocratique, non ostentatoire mais un luxe de confort a été repéré par un certain nombre d'observateurs à l'époque. Donc la monarchie dite « absolue » a sans doute joué un rôle dans cette réussite économique en encourageant et en protégeant les manufactures, en garantissant une haute qualité des produits manufacturés.

C'est l'aspect, disons positif du colbertisme, il faut se garder de croire qu'un système de priviléges entre nécessairement en contradiction avec le développement économique. Par exemple, le corps des inspecteurs des manufactures a pu être accusé d'exercer un contrôle tatillon, de brider la liberté des entrepreneurs. Mais il a aussi contribué à unifier le marché national par des normes communes de qualité et à garantir la réputation d'excellence de l'industrie française. Et en ce sens, les priviléges et les corporations dont la monarchie était garante, n'ont pas été qu'un handicap. Et contrairement à une certaine historiographie libérale, ce système des priviléges et des corporations aurait constitué une voie de développement spécifique.

Alors le bilan est sans doute plus mitigé concernant l'agriculture. Cependant la hausse des rendements et de la productivité est incontestable au cours du dix-huitième siècle et on ne connaît plus de grandes famines comme sous Louis XIV. Dans l'ensemble, la France des Lumières est une grande puissance économique par sa taille, la variété de son terroir, la qualité de son industrie, l'étendue de son commerce colonial aussi, et également par le haut niveau de ses ingénieurs, de son expertise scientifique et technique, comme en témoigne la prolifération des sociétés savantes, notamment dans le domaine de l'agriculture, des arts et des métiers, c'est-à-dire des techniques et de l'industrie.

Cependant, deux bémols doivent quand même être apportés. D'une part, la montée en puissance économique et politique du Royaume-Uni qui menace dangereusement la position autrefois dominante de la France sur le plan économique en Europe, alors que ce pays insulaire qu'était le Royaume-Uni ou les îles britanniques était non seulement beaucoup plus petit que la France, il l'est toujours d'ailleurs, mais était également bien moins peuplé à l'époque. La grave défaite de la Guerre

de Sept Ans, 1756-1763, a ainsi fait perdre au royaume de France l'essentiel de ses colonies d'Outre-mer au profit des Britanniques et cela l'a privé d'une importante ressource.

D'autre part, le dernier quart du dix-huitième siècle connaît un certain marasme économique en France : stagnation des prix, baisse des salaires, augmentation du chômage. Et surtout, la monarchie n'a jamais réussi à résoudre complètement le problème central de l'économie de l'Ancien Régime, qui je le rappelle, était une économie massivement agricole, à savoir des crises frumentaires, les disettes qui reviennent périodiquement et provoquent régulièrement des émeutes. Crises économiques, émeutes, accroissement des inégalités, forment l'arrière-plan de la période pré-révolutionnaire.

## Partie 2 – Naissance de la science économique

CD : Le dix-huitième siècle voit aussi la naissance d'un certain type de discours savant sur l'économie. Comment décrire et expliquer la genèse de cette science économique et quels en sont les acteurs ?

AS : En effet, la science économique connaît un essor très important dans toute l'Europe et notamment en France. C'est mesurable dans l'explosion du nombre de publications sur les questions d'agriculture, de commerce, de finance, de fiscalité, etc. Autre nouveauté aussi, elle se réclame de plus en plus clairement de la science moderne, c'est-à-dire d'une connaissance certaine, expérimentale, voire calculable, même s'il subsiste parmi les économistes des Lumières d'importants désaccords sur la définition épistémologique de la science.

Cela traduit bien sûr l'essor économique très important de l'Europe au dix-huitième siècle dont nous parlions, les intérêts du commerce entrent de plus en plus dans la politique et les Etats sont en demande d'une expertise économique nouvelle. L'économie n'a donc cessé de prendre une importance politique croissante dans l'agenda du gouvernement et de l'administration royale française, comme chez les hommes de lettres et les savants.

Mais c'est aussi lié non seulement donc à cet essor économique mais aussi à un essor d'un type différent, l'essor culturel, à savoir les Lumières elles-mêmes, qui ont travaillé à fonder une « science morale et politique », l'expression est d'époque, elle vient d'ailleurs d'un physiocrate, une science sociale inspirée des sciences de la nature, basée sur l'observation, sur des principes simples tels que l'intérêt.

Et si je pouvais citer quelques noms importants d'économistes en France, première moitié du dix-huitième siècle, nous avons Boisguilbert, Dutot, Cantillon, Melon par exemple et au cours du second dix-huitième siècle, ce sont carrément des écoles qui se constituent avec une ambition scientifique déclarée. Je pense au groupe de Gournay, Vincent de Gournay était un membre très important de l'administration économique sous Louis XV. Et je pense aussi aux physiocrates qui sont très connus sous le patronage du docteur Quesnay.

Donc tout ce mouvement culmine avec la nomination de Turgot au contrôle général des finances et Turgot était à la fois proche des physiocrates, de Gournay et des Encyclopédistes, donc du cœur des Lumières françaises, nomination au contrôle général des finances donc en 1774 par Louis XVI lui-même.

## Partie 3 – Applications politiques des théories économiques



Ce projet est co-financé par le fonds européen de développement régional.

MOOC « 18<sup>e</sup> siècle :  
le combat des Lumières »

CD : Ces théoriciens de l'économie naissante, est-ce que le pouvoir les écoute ? Est-ce que cette science nouvelle de l'économie connaît véritablement des applications politiques ?

AS : Alors il serait exagéré d'affirmer que Louis XV, Louis XVI et leurs gouvernements étaient sous l'emprise des économistes. L'importance sociale de ces derniers ne se compare pas avec le rôle que les économistes jouent actuellement dans le champ du pouvoir en France et dans le monde. D'abord parce que la France de l'Ancien Régime est une société aristocratique dans laquelle les hommes de lettres, les savants sont le plus souvent des serviteurs, les obligés des grands, quand du moins ils trouvent un emploi auprès d'eux ou auprès de l'administration royale. Ensuite parce que toute l'administration royale était loin d'être acquise au vu des physiocrates, des disciples de Gournay, etc. Turgot lui-même n'est pas resté bien longtemps contrôleur général des finances, à peine deux ans en vérité.

En revanche, il est tout à fait vrai que la monarchie des Lumières a expérimenté des politiques de libéralisation et économiques très novatrices à l'époque, et cela à deux reprises, d'abord en 1763-64 avec des mesures inédites de liberté du commerce du blé, qui était vraiment le marché essentiel à l'époque, mesures de liberté à l'intérieur mais aussi à l'exportation, et mesures auxquelles plusieurs économistes ont participé. La seconde fois, c'était précisément sous le ministère de Turgot en 1774-76 avec d'abord à nouveau des mesures de libéralisation du commerce intérieur du blé mais aussi les fameux six édits dont les plus célèbres concernent l'abolition de la corvée et des corporations.

J'ajouterais que le successeur de Turgot, Necker, même s'il était très critique du libéralisme, n'en était pas moins économiste, pas moins que Turgot ou les physiocrates. Je prendrai un dernier exemple, du Pont de Nemours, qui était un physiocrate éminent, a été aussi un proche conseiller d'un des principaux ministres de Louis XVI à la toute fin de l'Ancien Régime, à savoir Calonne, et du Pont a œuvré à un traité important de libre-échange avec le Royaume-Uni en 1786.

On peut donc à bon droit estimer que l'économie politique a connu une véritable promotion de la part de la monarchie de l'Ancien Régime, de la monarchie des Lumières parce qu'elle offrait un pack de solutions neuves et stimulantes à une monarchie en crise, en butte à des problèmes récurrents et des contradictions récurrentes. Et les gouvernants, au fond, se sont à l'occasion servis dans ce pack, certes avec plus ou moins de bonheur car ils n'ont certes pas su prévenir la Révolution.

CD : Arnault Skornicki, merci beaucoup pour cette synthèse sur l'économie au dix-huitième siècle.

AS : Merci à vous.